REGLES DE BONNES PRATIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN AVEC LES PROCHES

(Décret du 16 août 2016)



PREPARATION DE L'ENTRETIEN: "PAS D'IMPROVISATION"

- Présentation des soignants
- Médecin du défunt, Coordination, IDE
- Equilibre du nombre de participants
- Temporalité de l'entretien
- Lieu de l'entretien
- Rôle des soignants défini préalablement





3ème PARTIE: ABORD DU DON

- Proposer un temps d'intimité entre les proches et le défunt
- avant l'abord du don
- Incombe au binôme Réanimateur Coordination
- Rechercher la position du défunt vis à vis du don
- Expliquer si besoin le déroulement chirurgical
- Respect du défunt
- Disponibilité de l'équipe soignante